Sélestat
Alsace Centrale

Sélestat, le 4 mars 2024

PRM/RAG/IS

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE SELESTAT

43e SÉANCE ORDINAIRE DU 29 FEVRIER 2024 A 18 H 00

SALONS DE L'HÔTEL DE VILLE

Liste des délibérations examinées en séance

I. DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

A. Organisation et Fonctionnement des services de la commune

1. Mise à disposition d'un médiateur du Centre de Gestion du Bas-Rhin dans le cadre de la médiation préalable obligatoire
   Adopté à l'unanimité

2. Mise à disposition d'un médiateur du Centre de Gestion du Bas-Rhin dans le cadre de la médiation à l'initiative des parties
   Adopté à l'unanimité

3. Modalités de paiement de la quote-part de la solution WEKA à la Communauté de Communes de Sélestat
   Adopté à l'unanimité

B. Finances Locales - Subventions

4. Orientations budgétaires pour 2024
   Le Conseil Municipal prend acte du débat d'orientations budgétaires

C. Institutions et Vie Politique

5. Mise à jour du plan de table annexé au règlement intérieur du Conseil Municipal de la Ville de Sélestat
   Adopté à l'unanimité

6. Mise à jour de la composition des commissions municipales thématiques et de la Commission Consultative des Services Publics Locaux
   Adopté à l'unanimité

D. Action culturelle et artistique

7. Projet de convention de partenariat avec l'OLCA
   Adopté à l'unanimité

8. Mise en place des modalités de fonctionnement du « club Entreprises et Humanisme »
   Adopté à l'unanimité

E. Sports et Loisirs

9. Renouvellement de la convention fixant la réglementation des cours privés de natation à la Piscine des Remparts de Sélestat
   Adopté à l'unanimité

F. Politique Foncière

10. Régularisation foncière – site Koberlé – Transfert de propriété foncière au profit de la Région Grand Est
    Adopté à l'unanimité
    Ne prend pas part au vote : 2
    Madame Nadège HORNBECK, Madame Caroline REYS

    Mesdames HORNBECK et REYS n'ont pas pris part au vote du fait de leur mandate au sein du Conseil Régional.

    Madame HORNBECK disposant de la procuration de Monsieur VETTER-GENOUD, ce dernier ne prend également pas part au vote.

    Madame REYS disposant de la procuration de Monsieur GAUDIN, ce dernier ne prend également pas part au vote.

11. Régularisation foncière – site Schwilgué – Transfert de propriété foncière au profit de la Région Grand Est
    Adopté à l'unanimité
    Ne prend pas part au vote : 2
    Madame Nadège HORNBECK, Madame Caroline REYS

    Mesdames HORNBECK et REYS n'ont pas pris part au vote du fait de leur mandate au sein du Conseil Régional.

    Madame HORNBECK disposant de la procuration de Monsieur VETTER-GENOUD, ce dernier ne prend également pas part au vote.

    Madame REYS disposant de la procuration de Monsieur GAUDIN, ce dernier ne prend également pas part au vote.

12. Location des chasses communales pour la période du 2 février 2024 au 1er février 2033 : adjudication publique de la chasse
    Adopté à l'unanimité

13. Convention de servitudes avec ENEDIS rue Jacques PREISS
    Adopté à l'unanimité

14. Cession d'un terrain site « Seita » à l'Association Régionale pour l'Initiation à l'Environnement et à la Nature en Alsace (ARIENA)
    Adopté à l'unanimité

15. Acquisition d'une emprise foncière constitutive de la rue des Belges
    Adopté à l'unanimité

G. Aménagement et Développement urbain

16. Requalification des espaces publics du centre-ville – Aménagement des rues de la Poste et Sainte-Barbe – Demande de subventions
    Adopté à l'unanimité
    Ne prend pas part au vote : 1
    Monsieur Jacques MEYER

    Monsieur MEYER disposant de la procuration de Monsieur CONRAD, ce dernier ne prend également pas part au vote.

H. Urbanisme et Habitat

17. Mise en valeur patrimoniale du centre-ville : attribution de subventions
    Adopté à l'unanimité